

## Assemblée des Sages

Compte rendu de la réunion de travail de l'Assemblée des Sages du lundi 20 mars 2023 à la salle Paul Racault.

**Présent(e)s** : Monsieur Bouvier, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière, Madame Dufraisse, conseillère municipale, Monsieur le Maire, pris par ailleurs, arrivera en cours de séance.

Mesdames : Baby, Brossard, Decaux, Deniau, Narbonne et Viou.

Messieurs : Berland, Beaugé, Dessaignes, Dievert, Dupont, Gaudion, Laurençon et Robineau.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames Martin, conseillère municipale, Malveau, Guillemot et Petitbon.

Monsieur Blondron.

Invitée : Madame l'adjointe au chef de la brigade de la gendarmerie de Bléré.

### **Ordre du jour :**

#### **1 - Intervention de Madame l'adjointe au chef de brigade de la gendarmerie :**

- Échange avec la commission de la sécurité (Madame Viou, Messieurs Dessaignes, Diévert, Dupont et Gaudion) et les membres de l'Assemblée.

Madame Viou indique qu'il y aura une réunion la semaine prochaine pour préparer une réunion publique qui informerait sur les arnaques. Elle demande une liste des signes qui peuvent être inscrits à l'entrée des maisons. On lui répond que cela peut être dangereux et installer une certaine psychose. Il faut rester dans la généralité pour les consignes.

- Sécurité dans notre ville : pour la circulation dans Bléré, une commission étudie un circuit limité à 30 km/h dans l'hyper centre, avec marquage et quelques endroits à 20 km/h ( les zones de rencontres). Homogénéisation des stops et des priorités .Les problèmes de circulation sont très difficiles à résoudre et on a de plus en plus de voitures qui circulent

*Question* : est-ce que la commune a les moyens de contrôler la vitesse ? Pas suffisamment. D'où certains excès et certaines incivilités (désordre le mardi, jour de marché ; pour éviter le feu d'Intermarché, des automobilistes empruntent à vive allure la rue de la Taille Saint Julien, alors qu'il y a des places de stationnement, on voit 5 ou 6 voitures de garées). Pour l'instant, le personnel est réduit à la police municipale. On peut toujours appeler la gendarmerie, sachant qu'elle s'occupe de plusieurs communes.

Monsieur Dessaignes demande si on allait augmenter l'effectif de la gendarmerie de Bléré. Réponse : pas pour l'instant. A la gendarmerie : 14 sous-officiers et 3 gendarmes.

Cependant, on doit faire face à une recrudescence de cambriolages et de méfaits comme casser la vitrine du boulanger et tordre les grilles de la Maison de la Presse, allumer un feu d'artifice à 5h du matin....

Pour les contrôles d'alcootest et produits stupéfiants, la demande d'intervention est faite au Procureur de la République.

On déplore que l'application « PanneauPocket » ne soit pas à jour (Amboise depuis 1 an et Bléré depuis novembre)

Approbation de la réunion du 19 septembre 2022

#### **2 - Intervention de Monsieur Bouvier :**

Il répond au courrier de madame Brossard qui s'inquiète de tous les problèmes que vont générer toutes les constructions en cours :

« les jardins de Bléré » 52 parcelles, environ 104 habitants et voitures ;

- A venir « Bléré les Aigremonts » : 28 logements, environ 56 habitants et voitures.

- Impact sur la circulation et la pollution. Aura-t-on assez d'infrastructures pour accueillir ces nouveaux habitants ? Écoles, médecins, parkings, commerces, protection des habitants...

*Réponse* : Pour les écoles, elles sont actuellement dimensionnées pour accueillir des élèves jusqu'en 2050.

- Pourrait-on envisager dans la zone de Bois Gaulpied une zone d'implantation de commerces qui ne nuirait pas aux commerces du centre ville, qui apporterait de l'aération au niveau du trafic et des places de parking ?

*Réponse* : Le commerce de centre-ville est fragile et déjà menacé par la zone commerciale près du Aldi qui menace de s'étendre. Il existe de nombreux parkings en centre-ville (ou très proches du centre). A Bléré, il y a 1000 places de parking. Créer de nouveaux commerces hors centre ne semble pas opportun.

- Beaucoup de personnes retraitées cherchent à se rapprocher d'un centre et n'amènent pas d'enfants. Ils vendent leur logement à La Croix, par exemple et ont des facilités de crédit. D'après le recensement, il y a de moins en moins de jeunes qui s'installent à Bléré.

*Réponse* : On espère que les nouveaux logements (dont des logements sociaux) vont amener des jeunes couples à s'installer à Bléré.

- La zone de « Bois Gaulpied » est très convoitée par des entreprises. La Communauté de Communes choisit les investisseurs en essayant de privilégier l'emploi

- Pour la circulation, il est prévu un rond-point en bas de la rue des Canaux. On attend que le S.I.E.L ait fait les travaux. Plus tard, un autre est prévu au croisement de la rue du Four à Chaux et de la rue de Tours.

- Quant au Centre Éducatif Fermé, il sera implanté près de la déviation, au-dessus de l'établissement I.T.E.P. Des équipements sportifs vont aussi être construits dans cette zone. On a mis au courant la population de l'implantation de ce centre dans le Bléré Infos, sur 4 pages. Très peu de personnes ont réagi.

**3 - Les Hameaux** : on est en train de terminer l'enquête sur le hameau des Vallées.

**4 - Le parcours touristique et le parcours d'orientation** ont été inaugurés le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Madame Malveau a expliqué son fonctionnement près du panneau n° 6 situé au bord du Cher.

Madame Péguin avait demandé à un professeur d'amener ses élèves pour tester le parcours d'orientation. Madame Baby, avec des documents fournis par le syndicat d'initiative, a expliqué son fonctionnement au cours de la réunion.

A ce propos, Madame Guillemot se dit gênée par des personnes qui ont sonné chez elle pour demander où était cachée la balise n°23. Elle est simplement accrochée à la grille du Centre Socio-culturel. Elle demande aussi s'il était possible de déplacer le panneau loin de son portail et de sa sonnette.

*Réponse* : On espère que cette attitude est exceptionnelle. Ne pas manquer de signaler toute gêne apportée par la pose de ces panneaux.

### **5 - Questions diverses :**

- Monsieur Berland parle du **carnaval** qui aura lieu le dimanche 26 mars. Il demande des volontaires pour assurer la sécurité sur le parcours et des personnes pour le jury qui décerneront le prix du plus beau déguisement. Rendez-vous à 14 heures place Charles Bidault.

- Monsieur Beaugé trouve que le pigeonnier est efficace. De nombreux pigeons sont autour de lui.. Une personne vient régulièrement nettoyer et stériliser les pigeons.

Est-ce que des particuliers peuvent louer la salle Guimard près du cimetière ?

*Réponse* : Oui. Elle peut contenir environ 30 personnes. Location de préférence en fin d'après-midi ou soirée, les cérémonies (enterrements) étant prioritaires.

Le miroir pour la circulation qui se trouve au début de la rue du Pont est opaque, il aurait besoin d'être nettoyé.

*Réponse* : Il va être changé.

Rue Gambetta, on a une limitation de vitesse, mais on n'a pas le panneau « fin de limitation »

*Réponse* : la question de la limitation de vitesse en centre-ville est actuellement à l'étude. Les panneaux seront modifiés.

- Monsieur Robineau indique que le magasin de vélos qui est installé place de la République est celui qui était rue des Violettes

- Monsieur Diévert demande si on peut déplacer le marché et l'installer place Bellevue.

*Réponse* : Non, car le jour de marché, on fait travailler les commerces autour.

- Monsieur Laurençon demande si on mettra la rue La Croix d'Où en sens unique.

*Réponse* : Non, pour l'instant, ce n'est pas d'actualité.

- Madame Narbonne signale un gros nid dans un arbre, peut-être des frelons asiatiques. Il est mort, il n'y a plus rien à l'intérieur. Les frelons asiatiques ne reviennent pas dans un nid ancien.

- Madame Decaux signale une voiture garé sur un terre-plein rue de la Varenne

En ville, près de l'assurance Groupama, le panneau de sens interdit est très bas.

- Madame Guillemot s'interroge sur l'installation du bureau du club de foot à la place de la pizzeria, rue de Loches.

*Réponse* : la commune peut seulement exiger qu'un commerce devienne un local d'habitation. Elle ne peut pas choisir qui s'y installe. Par exemple, le restaurant Le Soleil a été remplacé par les bureaux d'un assureur, sans que la ville puisse s'y opposer.

- Monsieur le Maire : Pour l'instant, on ne peut pas donner une date pour l'inauguration du Centre Socio-culturel, la commission de sécurité doit passer le 31 mars.

Les travaux de la mairie ne sont pas commencés. 6 entreprises et 8 experts s'y sont réunis, mais on doit attendre les résultats. On va devoir installer des « algécos », il faut faire un appel d'offre.

Le tableau électrique a été démonté et envoyé dans une entreprise pour expertise. Résultat le 15 mai.

Avec un branchement électrique provisoire et un contrôle, on espère pouvoir rouvrir la salle des mariages

C'est une situation compliquée. Pour l'instant, les bureaux de la mairie sont installés sur 4 sites.

La réunion s'est terminée à 18 heures.

Le Président :

James Berland

Le Secrétaire :

Claudine Baby